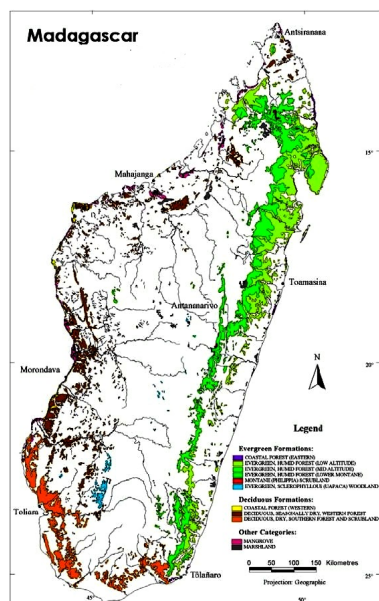


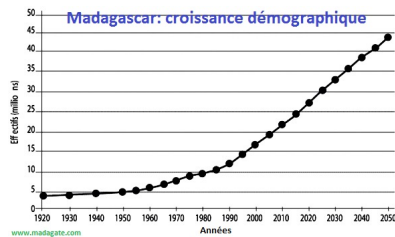
De juin à août, c'est le temps des grandes vacances pour bon nombre d'Européens. ensuite, c'est au tour des Nord-américains. S'il vous vient l'idée de passer ce temps dans la Grande île de l'océan Indien, cet article est pour vous. Et rappelez-vous déjà ce que Taureau assis (Sitting Bull) avait prédit (photo ci-dessus).



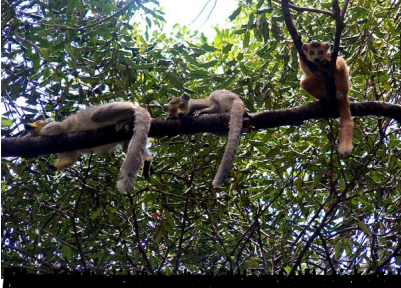
En vert, ce qu'il reste des forêts primaires originelles

Le patrimoine naturel unique de Madagascar est sévèrement menacé de disparition : La forêt naturelle qui couvrait originellement la majeure partie de l'île disparaît très rapidement à raison de 200.000 à 300.000 ha par an. Il est estimé que seuls 16% de la surface de Madagascar sont encore couverts de forêts naturelles et les aires protégées censées abriter tous les éléments représentatifs de la diversité biologique de Madagascar ne représentent que 1,9% de l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, la déforestation laisse derrière elle des sols nus et fragiles. L'érosion qui s'ensuit est extrêmement importante, entraînant une dégradation importante des milieux lacustres, côtiers et marins qui, par ailleurs, sont déjà soumis à des fortes pressions de transformations à des fins agricoles et à une exploitation excessive.



La croissance démographique (la population malgache double tous les 20 ans) constitue un facteur d'aggravation sérieux pour la situation de l'environnement. En effet, le niveau de pauvreté monétaire de la population (le revenu annuel par habitant est de 200 dollars) contraint les habitants à avoir recours aux ressources naturelles de façon destructrice, en privilégiant le court terme au détriment d'une utilisation rationnelle qui revêt un caractère durable.





Depuis la création du Parc national d'Andohahelo, le statut de Madagascar a été inscrit dans la Convention sur la diversité biologique, de